

Privilège—M. W. Baker

M. MacEachen: De plus, il y avait aussi les motions de voies et moyens du député de Saint-Jean-Ouest qui étaient en suspens.

M. Blenkarn: Elles sont aussi restées au *Feuilleton*.

M. MacEachen: Le député ne devrait pas oublier qu'un grand nombre d'hommes d'affaires partout dans le pays téléphonaient au ministère ou m'écrivaient pour demander quel sort je réservais aux mesures budgétaires non adoptées de l'actuel ministre de la Justice (M. Chrétien) et aux motions des voies et moyens découlant du budget du député de Saint-Jean-Ouest.

M. Clark: Ne mélangez pas les deux.

M. MacEachen: On me demandait des réponses et je n'ai pas voulu perdre de temps pour dissiper les incertitudes. Je suis très étonné que le député de Nepean-Carleton ait oublié des faits si récents. Comment peut-on appeler budget ma déclaration d'hier soir? En quoi consiste un budget? Est-ce que cela consiste essentiellement à déposer une motion de voies et moyens? D'après moi, le fait de déposer une telle motion ne constitue pas l'essentiel de la définition d'un budget. Autrement, on pourrait dire que le député de Saint-Jean-Ouest a présenté deux budgets au cours de l'unique session de la dernière législature.

● (1220)

L'article 60(1) du Règlement dit ceci:

Un ministre de la Couronne peut en tout temps, pendant une séance, déposer sur le Bureau de la Chambre un avis de motion des voies et moyens, mais ladite motion ne peut être mise en délibération au cours de cette même séance.

En d'autres termes, il est possible de présenter la motion, mais on ne peut demander son adoption. D'autres ministres des Finances l'ont fait. Mon prédécesseur l'a fait le 25 octobre dernier lorsqu'il a déposé des avis de motions des voies et moyens. En fait, ce jour-là, il a proposé que ces motions soient adoptées. Il s'agissait d'une motion des voies et moyens tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu dont avis avait été déposé deux jours plus tôt, soit le mardi 23 octobre, et d'une motion tendant à modifier les règles d'application de l'impôt sur le revenu dont avis avait aussi été déposé le mardi 23 octobre 1979.

Il ne s'agissait pas là de mesures sans importance que le député de Saint-Jean-Ouest présentait de nouveau à la Chambre. Les motions des voies et moyens portant modification de la loi de l'impôt sur le revenu et du tarif des douanes étaient contenues dans le budget du 16 novembre 1978. La nouvelle motion relative à l'impôt sur le revenu—et j'attire l'attention du député de Nepean-Carleton (M. Baker) sur ce fait—modifie profondément l'une des mesures, soit l'application du taux d'imposition des petites entreprises à ceux qui exercent une profession libérale. Cette motion des voies et moyens était à la fois plus libérale et plus rigoureuse.

En outre, on nous a présenté une motion des voies et moyens visant à modifier la taxe de vente et la taxe d'accise tel que prévu dans le budget du 16 novembre 1978. Était-ce là une mesure sans importance? C'est un des changements les plus profonds qu'aucune des mesures que j'ai prises puisque nous allions alors procéder à des réductions fiscales de un milliard de dollars et à quelques augmentations fiscales. Ce sont là des

motions qui ont été présentées par l'ancien ministre des Finances, au mois d'octobre dernier.

Je vous signale, madame le Président, qu'au cours de l'été, le ministre a publié un communiqué de presse indiquant qu'il allait présenter ces motions des voies et moyens. Un député a signalé que la motion générale concernant le budget ayant été rejetée, on ne saurait présenter à nouveau les motions sous une forme ou sous une autre.

Une voix: Ce ne sont pas des motions de voies et moyens.

M. MacEachen: Bien sûr que ce sont des motions de voies et moyens. La dernière législature n'avait jamais étudié les motions de voies et moyens que j'ai déposées hier soir. Elles n'ont jamais été portées à l'ordre du jour. Elles n'ont jamais été adoptées. Elles n'ont été ni approuvées ni rejetées. C'est ridicule de prétendre que le rejet ou l'adoption de la motion générale relative au budget détermine à l'avance le sort des motions de voies et moyens.

Je dois dire ceci au chef de l'opposition (M. Clark): son ministre des Finances a présenté des motions de voies et moyens qui avaient été déposées par un gouvernement défait et contre lesquelles son parti avait voté dans le cadre de la résolution relative au budget. Il faudrait se décider, d'un côté ou de l'autre. L'ancien ministre des Finances a présenté ces motions de voies et moyens parce qu'il les trouvait bonnes, bien que son parti ait voté contre le budget de son prédécesseur et que le gouvernement qui avait présenté ces motions ait été défait aux élections générales.

M. Clark: Mais pas à la Chambre.

M. MacEachen: Pas à la Chambre. Mais qu'est-ce qui est le plus important: la Chambre ou le peuple canadien?

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Le député de Nepean-Carleton (M. Baker) a soulevé là un faux problème. Son raisonnement n'est fait que pour dévier la discussion. Je n'ai fait que ressusciter des motions déposées par le ministre des Finances précédent qui, lui, avait ressuscité des motions qui l'avaient été par son prédécesseur, l'actuel ministre de la Justice. Si moi je devais me donner la peine de présenter un budget pour ce faire, je me demande bien pourquoi le député ne s'en est pas lui-même donné la peine.

Une voix: Les circonstances étaient différentes.

M. MacEachen: Qu'ai-je fait d'autre après avoir repris une partie de ces motions? Je pensais que les députés d'en face se réjouiraient du fait que j'avais accepté et présenté de nouveau à la Chambre certaines mesures qu'ils jugeaient importantes. Je n'ai présenté aucune mesure nouvelle, pas une seule mesure fiscale nouvelle, si ce n'est que j'ai apporté quelques modifications d'ordre technique. Il s'agit exactement des mêmes motions. Je pensais que cela ferait plaisir aux députés. Je pensais que le chef de l'opposition se réjouirait du fait que j'avais présenté la disposition relative aux obligations pour l'expansion des petites entreprises car c'est le seul point du budget auquel il a fait allusion dans le discours qu'il a prononcé pendant la journée réservée aux chefs de partis. Mais non, l'opposition conteste maintenant mes initiatives.